Ville de
Sainte-Catherine
de-la-Jacques-Cartier

Au bord de l'eau, au coeur de l'action

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Septembre 2026



Une situation financière des plus enviables!



Chers citoyens, chères citoyennes,

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je suis heureux de vous présenter mon rapport sur les principaux éléments du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025.

Madame Julie Cloutier, trésorière et directrice générale adjointe, a déposé, le 8 juin dernier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés qui tiennent compte de nos obligations envers les organismes liés à la Ville. Elle a aussi déposé un document de présentation comme information additionnelle. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville ou obtenus sur demande.

RAPPORT FINANCIER

Tout d'abord, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2025 s'est soldé par un surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 444 450 $. En tenant compte de notre part dans les résultats des organismes contrôlés et des partenariats, l'excédent consolidé se chiffre à 1 664 975 $.

Notre excédent non consolidé de 1 444 450 $ s'explique principalement par l'augmentation revenus de droits de mutation et des taxes provenant des nouvelles constructions.

REVENUS

Les revenus non consolidés ont atteint 21 694 714 $ par rapport à un budget de 21 198 746 $.

DÉPENSES

Quant aux charges ou dépenses non consolidées avant amortissements, celles-ci totalisent 18 079 726 $ par rapport à un budget de 18 044 498 $. Il s'agit d'un mince écart de 0,20 %. Ceci démontre un suivi budgétaire rigoureux comme démontré dans le tableau suivant :

ÉTAT DES RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Excédent non consolidé	Résultats	Budget	Écart
Revenus	21 694 714 $	21 198 746 $	495 968 $
Dépenses ou charges avant amortissement	(18 079 726) $	(18 044 498) $	(35 228) $
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	**3 614 988 $**	**3 154 248 $**	**460 740 $**
Remboursement de la dette	(3 278 961) $	(3 344 900) $	65 939 $
Remboursement du fonds de roulement	(188 510) $	(195 604) $	7 094 $
Affectation aux activités d'investissement	- $	(114 067) $	114 067 $
Appropriation de sommes des excédents ainsi que des réserves financières et fonds réservés	1 233 488 $	500 323 $	733 165 $
Immobilisations	63 445 $	- $	63 445 $
Surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales	1 444 450 $	- $	1 444 450 $

EXCÉDENTS ACCUMULÉS

Au 31 décembre 2025, notre ville dispose d'excédents accumulés d'un montant d'un peu plus de 5 millions de dollars. L'excédent de fonctionnement non affecté a augmenté de près de 500 000 $ tandis que l'excédent de fonctionnement affecté de même que les réserves financières et fonds réservés ont servi à remplir des obligations et à rembourser un montant comptant de la dette à long terme.

	2025	2024	2023
Excédent de fonctionnement non affecté	3 980 094 $	3 496 523 $	2 824 398 $
Excédent de fonctionnement affecté	795 902 $	915 647 $	1 623 457 $
Réserves financières et fonds réservés	252 536 $	759 665 $	748 409 $
TOTAL	5 028 532 $	5 171 835 $	5 196 264 $

DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2025

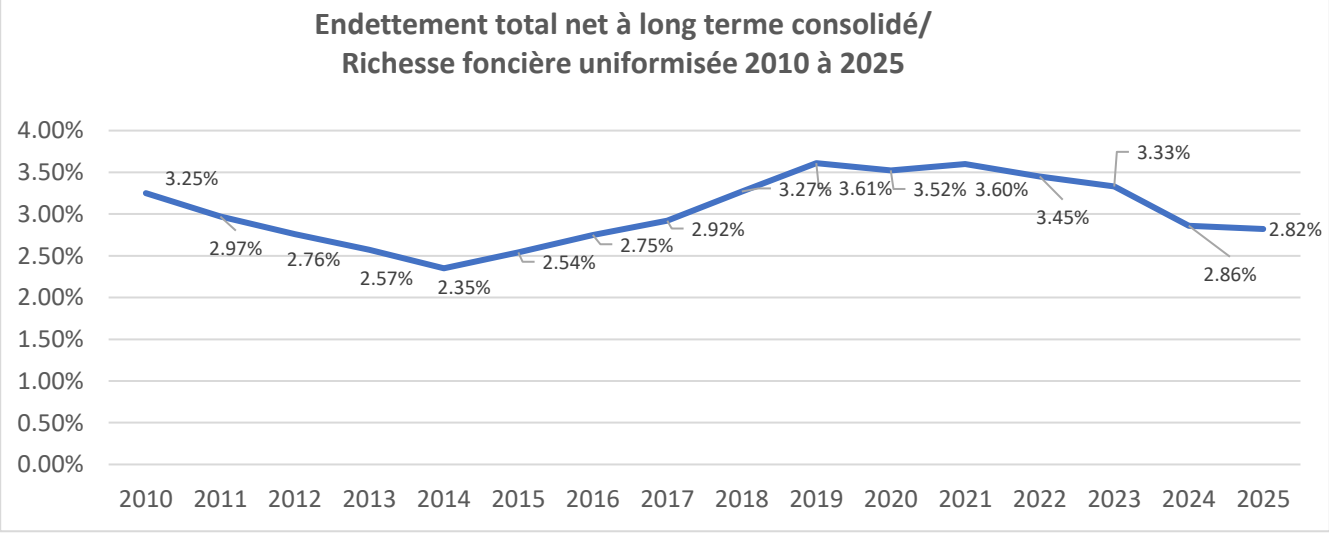
Notre dette à long terme non consolidée totalise 46 354 800 $ par rapport à 45 633 617 $ en 2024.

ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme constitue un indicateur plus représentatif de la situation financière de la Ville, puisqu'il tient compte des sommes à recevoir du gouvernement du Québec et d'autres municipalités pour le remboursement de la dette.

La comparaison de l'endettement total net à long terme avec la richesse foncière uniformisée est un indicateur particulièrement fiable de la santé financière municipale. Le ratio ainsi obtenu est présenté dans le tableau ci-après.

Je suis très fier du ratio de 2,82 % atteint en 2025 qui est en diminution depuis plusieurs années et qui témoigne des efforts mis en place pour contrôler la dette.



Ce ratio démontre que la richesse foncière de la Ville augmente beaucoup plus rapidement que son endettement ce qui est une excellente nouvelle pour les contribuables de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Vu la quantité importante de programmes de subvention disponibles, lesquels ont nécessairement un impact sur les investissements que font les villes et donc sur leur endettement, il est encore plus rassurant de voir notre ratio s'améliorer d'année en année.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. conclut que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

CONCLUSION

Les résultats financiers de 2025 témoignent d'une gestion rigoureuse et responsable des ressources de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en présentant un excédent important, dans un contexte où les municipalités doivent composer avec des pressions importantes sur les coûts.

Ce résultat a été atteint tout en maintenant un niveau soutenu d'investissements dans nos infrastructures et nos équipements municipaux. Les projets réalisés en 2025 contribuent concrètement à maintenir et améliorer nos infrastructures, à soutenir le développement de notre milieu à préserver la qualité des services offerts à la population et à préparer adéquatement l'avenir.

Cette volonté de bâtir une ville durable s'appuie également sur une conviction importante du conseil municipal: les décisions qui façonnent notre milieu de vie doivent être prises en tenant compte de la voix des citoyens. C'est pourquoi nous accordons une place grandissante à la consultation publique dans nos réflexions et nos projets. Que ce soit pour des enjeux d'aménagement, de développement ou de qualité de vie, nous souhaitons favoriser une participation active de la population aux décisions importantes.

Dans cette perspective, nous poursuivons également nos travaux de planification stratégique afin de définir clairement nos orientations à court, moyen et long terme. Cette réflexion se fera avec la contribution des citoyens, qui ont été appelés à partager leur vision et leurs priorités pour l'avenir de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Notre situation financière demeure enviable. La croissance de l'excédent accumulé, la valeur de nos actifs et une gestion structurée de la dette illustrent la capacité de la Ville à concilier investissement, développement et saine gestion financière.

Au-delà des chiffres, ce bilan reflète une administration municipale engagée, capable de planifier avec rigueur tout en investissant de manière réfléchie dans l'avenir de la communauté.

Notre objectif demeure clair : maintenir une saine gestion des finances publiques en respectant la capacité de payer des citoyens.

Ce fut un plaisir pour moi de vous présenter pour la première fois les faits saillants de notre dernier rapport financier. Vous pouvez obtenir une copie complète du rapport financier audité pour la somme de 3,90 $. Il sera aussi accessible gratuitement par le site Internet de la Ville au www.villescjc.com. La présentation de la trésorière et directrice générale adjointe, madame Julie Cloutier, CPA, OMA, est également disponible pour consultation à la mairie.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et j'espère que l'information que contient ce rapport vous aura permis de mieux connaître notre administration municipale et la situation financière de votre ville.

Mathieu Roberge
Mathieu Roberge (Sep 11, 2026 10:26:30 EDT)
Mathieu Roberge, maire